



SHELL, 100 ANS EN FRANCE ET LE PLEIN D'ÉNERGIES POUR LE FUTUR

Paris, le 17 mai 2019

A l'occasion de ses 100 ans de présence en France, Shell, acteur historique de l'énergie, confirme ses ambitions en matière de transition énergétique et présente cinq solutions innovantes actuellement en développement sur l'hexagone, pour accompagner ses clients particuliers et entreprises dans la réduction de leur empreinte carbone.

Des solutions qui répondent aux ambitions du Groupe Shell de développer la production d'énergies renouvelables et de solutions de nouvelles mobilités.



C'est une grande fierté pour Shell de célébrer ses 100 ans de présence en France : nous avons une riche histoire en France et de belles ambitions pour les 100 prochaines années !

En tant qu'acteur impliqué dans la transition énergétique, nous proposons à nos clients en France de plus en plus de nouvelles solutions énergétiques et de mobilités comme des stations de recharges électriques et demain de la production d'énergie renouvelable.

Vincent Baril, Président de Shell France

Shell France, des solutions énergétiques variées pour particuliers et entreprises depuis 1919

100
ANS
1919  2019

Shell est installé en France depuis 1919 et déploie sur le territoire ses activités de carburants pour les usagers de la route et de l'aviation, de carte de mobilité Shell à destination des professionnels, de commercialisation de lubrifiants pour les particuliers et les professionnels, ainsi que de bitume. Par ailleurs, Shell France propose depuis 2016 un programme de soutien aux start-ups dans le secteur de l'énergie.

Au-delà de ces activités historiques, Shell France, à l'instar du Groupe Royal Dutch Shell, développe également ses activités dans les énergies renouvelables et les solutions de nouvelles mobilités.



En France, Shell souhaite se positionner sur toute la chaîne de valeur de l'électron, de sa production à sa fourniture.

Nous sommes par exemple actuellement candidats, avec le groupe Deme et Quadran Energies Marines, pour le parc éolien en mer de Dunkerque, dans le cadre du projet Moulins de Flandre.

Vincent Baril, Président de Shell France



Focus sur 5 solutions innovantes en faveur de la transition énergétique

Conscient de sa responsabilité comme de son potentiel dans ce domaine, Shell France propose aujourd'hui un panel de solutions nouvelles pour aider ses clients à minimiser leur empreinte carbone, dont notamment :

- **Un bitume qui contribue à préserver la qualité de l'air**
Développé par les laboratoires R&D de Shell, [Shell Bitumen FreshAir](#) est le seul bitume prêt à l'emploi qui contribue à réduire les émissions de particules fines provenant des enrobés, lors de la production et de l'application, de 40 %¹ en moyenne par rapport au bitume classique.
- **L'accès aux bornes de recharge électrique NewMotion**
Avec le rachat par Shell de [NewMotion](#), leader européen de la recharge intelligente, Shell permet aux conducteurs de véhicules électriques (particuliers et professionnels) d'accéder à un large réseau de bornes de recharge électrique à travers la France. Par ailleurs, depuis juillet 2018, les détenteurs de la carte Shell peuvent également accéder à ce réseau.
- **1/3 des stations-service Shell en France seront équipées de bornes de recharge ultra-rapide sur le réseau routier français**
Dans le cadre d'un partenariat pan-Européen signé en octobre 2018 avec [Ionity](#) (co-entreprise du groupe BMW, de Daimler AG, de Ford Motor Company et du groupe Volkswagen avec Audi et Porsche), Shell poursuivra le déploiement sur 30 de ses stations les plus importantes sur autoroute, de bornes de recharge IONITY-Shell pour permettre aux voitures électriques de se recharger jusqu'à 3 fois plus rapidement qu'avec les technologies traditionnelles².
- **Un service de compensation carbone pour les clients Carte Shell**
Pour permettre aux professionnels d'engager un processus volontaire de compensation de leur émission carbone, [Shell France](#) a lancé en mars 2019 un service qui permet aux clients via la carte Shell de compenser les émissions de CO2 de leur flotte. Une démarche qui permet déjà de soutenir 5 projets NBS (Nature Based Solutions) à travers le monde. Parmi eux, un projet au sud-est du Kenya, qui protège 200 000 hectares, a déjà permis de créer 300 emplois, de planter plus de 50 000 arbres, de financer de nouvelles salles de classe, des bourses pour les étudiants locaux, et d'améliorer l'accès à l'eau potable pour plus de 25 000 personnes.
- **Des huiles moteurs qui améliorent les économies de carburant**
Les huiles moteurs Shell Helix Ultra 0W, proposées aux conducteurs français, sont une gamme premium d'huiles moteur entièrement synthétiques, fabriquées à partir de gaz naturel améliorant les économies de carburant en les réduisant jusqu'à 3%³. En conséquence, elles permettent de réduire les émissions de CO2 d'un véhicule : basé sur une distance moyenne annuelle de 14 500 km par an, une huile moteur Shell Helix Ultra 0W permettra d'économiser environ 70kg de CO2⁴.

1 Plus d'informations sur <https://www.shell.fr/business-customers/bitumen/products/shell-bitumen-fresh.html>

2. Cela permettra aux voitures dotées de la technologie appropriée de réduire considérablement le temps de recharge de leurs batteries, avec des niveaux de puissance allant jusqu'à 350 kW

3. Sur la base des résultats de l'ACEA M 111 en économie de carburant par rapport à l'huile de référence de l'industrie

4. Basé sur l'équivalent CO2 évité par litre de carburant économisé, non brûlé dans le moteur



Shell France en chiffres*

- Le **n° 2** pour la distribution de lubrifiants et la vente de bitumes
- Le **2^{ème}** réseau en taille pour la distribution de carburants sur les grands axes routiers français, avec **90** stations-service
- L'avitaillement d'avions dans une **douzaine** d'aéroports
- **1** site d'expertise européen des Bitumes situé à Strasbourg
- **1** usine de production de lubrifiants à Nanterre
- **90 000** clients par jour en moyenne dans ses stations-service, qui consomment **10 millions** de cafés et **3 millions** de sandwiches par an
- **10** start-ups françaises accompagnées depuis 2016 dans le cadre du programme LiveWire

*Shell France désigne la Société des Pétroles Shell et ses filiales

Royal Dutch Shell plc

Royal Dutch Shell plc est une société inscrite au registre du commerce de l'Angleterre & du Pays de Galles, a son siège à La Haye aux Pays-Bas et est cotée aux Bourses de Londres, d'Amsterdam, et de New York. Les sociétés Shell exercent leurs activités dans plus de 80 pays et territoires, dans des domaines qui couvrent l'exploration pétrolière et gazière, la production et la commercialisation du gaz naturel liquéfié et la liquéfaction du gaz, la fabrication, la commercialisation et l'acheminement de produits pétroliers et chimiques et les projets d'énergie renouvelable. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.shell.com.

Déclaration de limitation de responsabilité

Les sociétés dans lesquelles la Royal Dutch Shell plc détient des intérêts directs ou indirects sont autant d'entités séparées. Dans le présent communiqué, les expressions « Shell », « Groupe » et « Groupe Shell », ainsi que les références à Shell en tant que « société » ou « entreprise » sont parfois employées pour faciliter la lecture lorsqu'il est fait référence aux entreprises du Groupe dans leur ensemble. De la même manière, les termes « nous », « notre » ou « nos » sont parfois employés pour désigner les entreprises du Groupe en général ou les individus qui travaillent pour elles. Ces expressions sont également utilisées lorsqu'il n'est pas nécessaire d'identifier d'entreprises spécifiques. Les termes « filiales », « filiales de Shell » et « sociétés Shell » sont utilisés dans ce communiqué pour désigner les sociétés sur lesquelles Royal Dutch Shell exerce un contrôle direct ou indirect. Les sociétés sur lesquelles Shell exerce un contrôle conjoint sont généralement désignées par le terme « entités sous contrôle conjoint » et les sociétés sur lesquelles Shell a une influence significative mais aucun contrôle ou contrôle conjoint sont désignées par le terme « associés ». Dans ce communiqué, les entités sous contrôle conjoint et les associés sont également désignées par le terme « investissements mis en équivalence ». L'expression « intérêt de Shell » est utilisée pour des raisons pratiques pour indiquer la participation directe et/ou indirecte (par exemple, par le biais de notre actionnariat de 23 % dans Woodside Petroleum Ltd.) de Shell dans une entreprise, un partenariat ou une société, après exclusion des intérêts de tiers. Le présent rapport renferme des énoncés prospectifs se référant à la situation financière, aux résultats d'exploitation et aux activités de la Royal Dutch Shell. Toutes les déclarations autres que se référant à des faits avérés sont ou peuvent être considérées comme des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont des déclarations représentant des hypothèses futures qui reposent sur les attentes actuelles et les prévisions de la direction et sous-entendent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes susceptibles d'entraîner des résultats, performances ou événements réels matériellement différents des suppositions implicites ou explicites contenues dans lesdits énoncés prospectifs. Ces informations prospectives comprennent notamment celles relatives à l'exposition potentielle de Royal Dutch Shell aux risques du marché et des informations exprimant les attentes, estimations, prévisions, projections et autres hypothèses de la direction de RDS. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes ou d'expressions tels que « anticiper », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « buts », « avoir l'intention de », « pourra », « objectifs », « perspectives », « prévoir », « probablement », « projeter », « risques », « programme », « chercher à », « devrait », « cible », « sera » et autres expressions et termes similaires. Il existe de nombreux facteurs susceptibles d'affecter les activités futures de la Royal Dutch Shell et qui pourraient entraîner des divergences matérielles substantielles des résultats par rapport aux hypothèses exprimées dans les énoncés prospectifs inclus au présent rapport, y compris (sans limitation) : (a) les fluctuations de prix du pétrole brut et du gaz naturel ; (b) l'évolution de la demande pour les produits proposés par le Groupe ; (c) les fluctuations de devises ; (d) les résultats de forage et de production ; (e) les évaluations des réserves ; (f) les pertes de parts de marché et de position concurrentielle ; (g) les risques environnementaux et physiques ; (h) les risques associés à l'identification de propriétés et cibles d'acquisitions potentielles adéquates, et la réussite des négociations et de la conclusion des transactions en question ; (i) les risques associés aux activités dans les pays en développement et dans les pays soumis à des sanctions internationales (j) les développements législatifs, fiscaux et réglementaires, y compris la réglementation résultant du changement climatique ; (k) la situation économique et financière du marché



dans les différents pays et régions ; (l) les risques politiques, notamment les risques politiques, notamment les risques d'expropriation et de renégociation des clauses de contrats avec des entités gouvernementales, le retard ou l'avancement dans l'approbation de projets et le retard dans le remboursement de coûts partagés ; et (m) les changements dans les modalités commerciales. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont expressément présentés comme tels, dans leur intégralité, en vertu des avertissements contenus ou indiqués dans la présente section. Les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance excessive à ces données prospectives. D'autres facteurs pouvant affecter les résultats futurs sont présentés dans le formulaire 20-F de la Royal Dutch Shell pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 (disponible aux adresses respectives www.shell.com/investor et www.sec.gov). Ces facteurs de risques s'appliquent expressément à toutes les prévisions contenues dans le présent communiqué et doivent être pris en compte par le lecteur. En tout état de cause, la validité de chaque énoncé prospectif devra s'entendre à la date du communiqué, à savoir 25/10/2018. La Royal Dutch Shell et ses filiales ne sont aucunement tenues de mettre publiquement à jour ni de réviser les énoncés prospectifs en fonction des nouvelles informations, événements futurs ou autres faits dont elles auraient connaissance. Compte tenu des risques précisés ci-dessus, les résultats pourront différer considérablement des hypothèses anticipées, ou suggérées de manière implicite par les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué. Il se peut que dans ce communiqué, Shell ait utilisé certains termes, comme le terme ressources, qu'il lui est strictement interdit d'inclure dans ses dossiers par la SEC. Les investisseurs aux États-Unis sont priés de tenir compte de la seule information contenue dans notre formulaire 20-F, Fichier n°1-32575, disponible sur le site Internet www.sec.gov. Vous pouvez également obtenir ledit formulaire auprès de la SEC en appelant le 1-800-SEC-0330.

Société des Pétroles Shell
SAS au capital de 426 934 496 euros - RCS Nanterre 780 130 175
11 / 13 cours Valmy, Tour Pacific, 92800 PUTEAUX.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE